

LES BANQUETS DES SOURDS-MUETS AU XIX^E SIÈCLE ET LA NAISSANCE DU MOUVEMENT SOURD

PAR ANDREA BENVENUTO*

« Pour prendre un exemple extrême, les défenseurs des handicapés nous enjoignent désormais de cesser de penser le handicap comme une infirmité à “guérir” ou à “éliminer”, et de nous mettre à le considérer sur le modèle de la race: “Nous ne pensons pas que les Noirs désirent ne plus être noirs, pourquoi penser que les sourds voudraient entendre ?” » (Walter Benn Michaels, *La Diversité contre l'égalité*, 2006) Ainsi, encore aujourd'hui, l'idée qu'une « infirmité » puisse fonder une identité politique suscite les sarcasmes. Pourtant, dès le début du XIX^e siècle, les « banquets de la nation sourde » visaient à contester en actes cette réduction de la surdité à une affliction, à affirmer l'existence d'une « culture sourde ». Récit de cette irruption dans l'espace politique.

Il est fréquent d'entendre que la surdité est un handicap invisible. On peut voir le handicap d'un handicapé moteur ou d'un aveugle, mais pas celui d'un sourd. Cette proposition est discutable. Si ce qui est invisible se rapporte à la fonction partiellement ou totalement perdue d'un organe, alors le propos relève du truisme, on ne voit pas plus une insuffisance cardiaque ou rénale. Mais si, comme l'affirme le sociologue Bernard Mottez, « on n'est pas sourd tout seul. Il faut être au moins deux pour qu'on puisse commencer à parler de surdité. La surdité est un rapport. C'est une expérience nécessairement partagée » (Mottez, 2006, p. 160), alors la proposition est tout simplement fautive. Il suffit de voir des sourds discutant en langue des signes pour comprendre qu'ils sont sourds. Selon la légende, l'abbé de l'Épée a « découvert » la surdité, au milieu du XVIII^e siècle, lors de sa rencontre avec deux sœurs jumelles conversant entre elles par signes. Il est plus fécond de concevoir l'histoire de la visibilité-invisibilité de la surdité non dans un sens physique, mais politique. Dès lors ce qu'on voit, ou ce qu'on ne voit pas, n'est plus l'infirmité organique mais les efforts individuels et collectifs des sourds pour donner des preuves incessantes de leur existence. Il y a quelques années, Bernard Mottez remarquait encore: « *Les Sourds ont-ils une âme? Les Sourds ont-ils la notion du bien et du mal? Les Sourds se comprennent-ils entre eux? Les Sourds ont-ils accès à l'abstraction? La Langue des Signes est-elle une vraie langue? Les Sourds ont-ils un inconscient? La Culture sourde existe-t-elle? On ne leur fait par avance crédit sur rien. Ils doivent tout prouver. C'est une vieille tradition* » (Mottez, 2006, p. 93). La première expérience de mobilisation collective des sourds remonte au XIX^e siècle. Avant de montrer les

raisons de la constitution de ce mouvement, un détour sur le contexte qui l'a vu naître s'impose.

Institutionnalisation de l'éducation des sourds et prémices de l'idéologie oraliste

La langue des signes, langue naturelle des sourds, est vieille comme l'histoire de l'humanité. Depuis les références anciennes (Platon, dans le *Cratyle*, évoque les gestes des sourds, Pline l'Ancien, dans son *Histoire Naturelle*, rapporte l'exemple de l'éducation d'un sourd par la peinture au I^{er} siècle après J.-C.) jusqu'à celles plus modernes des précepteurs espagnols, entre autres, dès le XVI^e siècle, l'instruction des sourds s'est progressivement institutionnalisée. Ce seront les hommes d'Église (comme les Espagnols Pedro Ponce de León, 1520-1584, ou Juan Pablo Bonet, 1579-1623), qui jetteront les bases de cette instruction basée sur l'enseignement de la lecture et de l'écriture par la dactylogogie (signes manuels représentant l'alphabet), l'articulation de la langue vocale et le recours à la gestualité. Jacob Rodriguez Pereire (1715-1780), juif d'origine portugaise, entame l'éducation de son premier élève sourd en France avec l'objectif de lui enseigner la parole articulée. Le véritable tournant se produit au milieu du XVIII^e siècle avec Charles-Michel Lespée (1712-1789), surnommé l'abbé de l'Épée, qui met en place un enseignement collectif et l'utilisation de la langue naturelle des sourds comme langue d'enseignement. En rendant collective leur éducation, en utilisant leur langue naturelle, en les considérant comme des êtres capables d'intelligence, en favorisant leur regroupement et, de là, l'expansion de leur langue, l'abbé de l'Épée a joué un rôle incontestable dans l'émancipation sociale des sourds. Cependant, au cours

*Andrea Benvenuto est philosophe (INSERM-MSSH et université Paris 8).

du XIX^e siècle, l'idéologie oraliste, qui considère le recours à la langue articulée comme la condition de l'accès des sourds à la pensée, combattra la langue des signes, jusqu'à l'expulser des salles de classe après le congrès de Milan de 1880. Il faudra attendre le milieu du XX^e siècle pour que la langue des signes commence à changer de statut dans les discours et les pratiques sociales, éducatives et médicales des entendants vis-à-vis de la communauté sourde.

Le travail de l'abbé de l'Épée a donc été décisif, bien que son héritage ait été remis en question à partir du début du XIX^e siècle. Mais retraçons à grands traits cette histoire. À la fin du XVIII^e siècle, les institutions pour sourds qui enracinent leur tradition dans celle de l'abbé de l'Épée se multiplient, portant les sourds sur le devant de la scène publique et les rendant plus visibles qu'ils n'ont jamais été. Leur existence sociale commence à être reconnue. Lorsque l'abbé de l'Épée meurt, en décembre 1789, les débats sur la citoyenneté battent leur plein. Jusqu'ici entreprise privée, celle de l'abbé, c'est à la puissance publique que l'institutionnalisation de l'éducation des sourds doit son formidable essor. Le 29 juillet 1791, un décret adopté par l'Assemblée nationale crée l'Institution nationale des sourds-muets de Paris. Dans la première décennie qui suit sa création, on constate la prise de contrôle de l'institution par l'État (Buton, 2009), l'objectif étant de donner aux sourds les moyens de leur autonomie par le biais d'un métier qu'ils apprendront dans des lieux spécifiques. La période postrévolutionnaire officialisera l'éducation des enfants sourds en suivant la tradition de l'abbé de l'Épée, mais c'est aussi la période où l'orientation oraliste commence à faire ses premiers pas, et cela depuis la mort de l'abbé Sicard, directeur de l'institution de Paris jusqu'en 1822. Les premières décennies du XIX^e siècle ont vu en effet naître l'oralisme, ce mouvement qui a fait de l'enseignement de la parole articulée et de la lecture sur les lèvres une idéologie. Si l'éducation orale telle qu'elle a été appliquée par les précepteurs des sourds jusqu'au XVIII^e siècle peut être comprise comme une

méthode pour enseigner la langue orale aux sourds, l'oralisme fait de cet enseignement non simplement une méthode mais une fin en soi. La séparation des élèves qui articulent de ceux qui signent pour empêcher la « contagion », l'enseignement de la parole articulée, réservé aux seuls professeurs entendants et qui entraîne la rétrogradation des professeurs sourds au rang de répétiteurs, sont des éléments d'une politique qui déborde largement le cadre pédagogique et déclenche la résistance des sourds.

La « nation sourde » et les banquets des sourds-muets

En 1834, soit cent vingt-deux ans après la naissance de l'abbé de l'Épée et au moment où l'influence de son œuvre régresse, Ferdinand Berthier (1803-1886), professeur sourd à l'Institution de Paris, et quelques-uns de ses collègues sourds comme Alphonse Lenoir et Claudius Forestier (lequel deviendra plus tard directeur de l'école des sourds-muets de Lyon), décident de créer un Comité de sourds-muets. La première décision de ce comité, lors de la séance du 15 novembre 1834, est d'organiser des banquets annuels pour célébrer la naissance du « père des sourds-muets » : « *c'était là un événement hors de ligne, une révolution entière pour le peuple sourd-muet. Aussi salua-t-il de ses applaudissements l'ère nouvelle dans laquelle il entrait. Chaque année depuis, il a été fidèle au rendez-vous; et ses banquets sont devenus de plus en plus brillants, de plus en plus nombreux*¹ ». Les banquets, au XIX^e siècle, ont une fonction politique de célébration ou de contestation du régime en place. Les banquets des sourds-muets mobilisés contre les dangers encourus par leur langue et pour leur statut professionnel s'inscrivent pleinement dans ce cadre. Ils constituent un lieu de résistance à l'emprise de l'idéologie oraliste et un lieu de création d'un espace nouveau au sein même de la collectivité des sourds.

L'objectif explicite de ces banquets est la célébration de la mémoire et de l'œuvre du « père spirituel » des sourds-muets, l'abbé de l'Épée. Mais le récit du

CITATION / LES SOURDS, AUTREFOIS OBJETS DE PITIÉ, AUJOURD'HUI CORPS POLITIQUE

Frères! Aujourd'hui vous êtes tout autres que vous n'étiez il y a à peine quelques années; ne vous en apercevez-vous pas? Autrefois errants et perdus dans une population immense, on vous remarquait à peine, et vous végétiez dans un triste isolement. Vous ne viviez que pour vivre. Vos joies et vos peines étaient concentrées dans vos cœurs et ne trouvaient pas d'échos sympathiques au dehors. Votre infortune inspirait aux uns une pitié stérile et quelque

fois dédaigneuse, aux autres de la répugnance et même le dégoût qu'un vermisseau inspire au passant qui dédaigne même de l'écraser. Maintenant quel changement!... On vous a restitué le rang qui appartient de droit à l'intelligence dans la hiérarchie sociale. Vous rencontrez sans cesse, parmi vos frères, des hommes qui s'empressent de vous offrir leur amitié, leurs services, de mettre leurs talents à votre disposition. D'où vient un si grand

changement? C'est que vous êtes devenus une nation, et que vous avez un chef digne de vous représenter, un chef dont les nobles qualités et le rare mérite ont su vous procurer de chauds défenseurs, des amis zélés, sincères.

Toast porté à Ferdinand Berthier,
6^e banquet, 1839.



premier banquet pose d'emblée une idée centrale qui sera plusieurs fois reprise dans les discours : c'est par leur intelligence que les sourds ont conquis leur place dans la société. Le dimanche 30 novembre 1834, « à cinq heures, près de soixante membres de cette nation toute à part étaient réunis dans les salons du restaurant de la place du Châtelet [Le Veau qui tête]. Il y avait là des professeurs, des peintres, des graveurs, des employés de différentes administrations, des imprimeurs, de simples ouvriers qui, rejetés par la nature marâtre du sein de notre société, ont trouvé les moyens, par leur intelligence, d'y rentrer et d'y conquérir des positions qui les font vivre honorablement² ». Les participants à ces banquets étaient tous des hommes – jusqu'en 1883 –, membres de la communauté sourde, étrangers de passage à Paris et invités d'honneur. Le nombre de participants, leurs

objectifs, les conditions pour y accéder, la langue admise, enfin, tout était géré par un comité constitué par des sourds et quelques amis entendants. Quatre ans plus tard, en 1838, le Comité de sourds-muets présidé par Ferdinand Berthier devient la Société centrale d'assistance et d'éducation des sourds-muets, première association de sourds en France et dans le monde. Pionnière aussi pour le mouvement plus large des personnes dites, aujourd'hui, handicapées.

Le contenu des discours tenus aux banquets des sourds-muets dans la « seule langue admise [...], la mimique », c'est-à-dire la langue des signes selon la terminologie actuelle, nous sont parvenus par différentes sources : les procès-verbaux manuscrits des réunions de la Société centrale des Sourds-Muets de Paris, qui seront publiés en trois tomes, la presse ou des récits divers qui donneront une image du rôle de

CITATION / D'UN ISOLEMENT MORTIFÈRE À LA VIE DU COLLECTIF

Souvenez-vous de ce que nous étions il y a quatre ans à peine; voyez ce que nous sommes aujourd'hui. Ne voyez-vous pas qu'en si peu de temps nous avons fait un pas immense vers un but qui est le nôtre à tous en général, le vôtre en particulier: l'émancipation intellectuelle des sourd-muets?... Nous étions isolés au milieu du monde;

aujourd'hui nous sommes réunis. Sans appui, sans lien commun, chacun des sourds-muets vivait pour soi et par soi-même, comme il pouvait: triste vie! Vie qui était comme une sorte d'exil au sein de la société, comme une mort anticipée!... Aujourd'hui nous avons réuni nos intelligences, nos efforts, nos lumières; aujourd'hui nous formons,

à nous tous, un corps, dont tous, membres actifs et dévoués, nous voulons le bien-être; aujourd'hui, nous qui n'étions pas, nous sommes!

Claudius Forestier répondant au discours du président Berthier, 5^e banquet, 25 novembre 1838.

l'Abbé qui ne fait pas l'unanimité parmi les sourds. Fêter la venue sur Terre de leur « *saint Vincent de Paul* », « *apôtre* », « *Messie* », « *Rédempteur* » suggérait que l'Abbé de l'Épée aurait réintégré les sourds à l'univers des hommes. C'est l'idée de « régénération » inspirée par l'esprit des Lumières. Bien que les sourds reconnaissent la grande valeur de l'œuvre de l'abbé, ils donnent cependant un autre sens à l'idée de leur régénération : grâce aux banquets, ils constituent une nation. C'est-à-dire que la régénération ne s'arrête pas avec l'arrivée du « messie » (comme l'abbé de l'Épée se voyait désigné dans certains des hommages qui lui étaient rendus), ni avec l'idée de réunir les individualités autrefois « *exilé[s] au sein de la société* ». La nation sourde esquisse une politique qui met la force du collectif à son service. C'est l'idée de mise en commun de leurs intelligences, de leurs efforts et de leurs lumières qui est mise en avant, « *aujourd'hui nous formons, à nous tous, un corps* ». La nation sourde naît au moment où la pratique d'un enseignement par signes, héritage de l'abbé de l'Épée que les sourds sont toujours prêts à lui reconnaître, est menacée. Mais les sourds savent que « *l'abbé de l'Épée n'a pas plus inventé la langue des signes que Christoph Colomb n'a inventé l'Amérique. Tous deux ont découvert ce qui était perdu, oublié depuis des siècles* ». Ferdinand Berthier le formule ainsi : « *tout à coup, au milieu du XVIII^e siècle, apparaît un génie hardi, sublime qui, entouré de sourds-muets, élève la voix et dit à son siècle: Ouvre les yeux, siècle aveugle!* » L'abbé de l'Épée n'a pas rendu les sourds à la société, il a contribué à les rendre visibles, avec l'organisation de leur instruction, à un siècle aveugle à leur présence. D'ailleurs, à la fin du XVIII^e siècle, un autre sourd, Pierre Desloges, le dit clairement : « *Il y a de ces sourds et muets de naissance, ouvriers à Paris, qui ne savent ni lire, ni écrire et qui n'ont jamais assisté aux leçons de M. l'abbé de l'Épée, lesquels ont été trouvés si bien instruits de leur religion par la seule voie des signes, qu'on les a jugés dignes d'être admis aux Sacrements de l'Église, même à ceux de l'Eucharistie et du Mariage. Il ne se passe aucun événement à Paris, en France et dans les autres parties du Monde, qui ne fasse la matière de nos entretiens*³ ». Pour les sourds, l'enjeu des banquets est défini en

termes de visibilité. Il s'agit de rendre visible ce qui jusqu'alors ne l'était pas : les sourds existent, les sourds sont des êtres parlants et intelligents. L'œuvre de l'Abbé a contribué à les rendre visibles et, en lui rendant hommage par des banquets, les sourds déplacent les frontières entre visibilité et invisibilité. Le toast porté par Ferdinand Berthier à la presse ne peut être plus éloquent : « *À la presse! C'est bien d'elle qu'on peut dire: elle a fait des miracles. Elle a donné des accents aux peuples si longtemps muets. Elle a fait plus: elle a forcé les grands, si longtemps sourds à cette voix puissante, de leur prêter enfin une oreille attentive. À la presse! Autant et plus que nos concitoyens nous nous plaçons sous son égide. C'est à elle que nous en appellerons si quelques sots tentaient encore de nous ravalier, et de nier qu'une intelligence égale nous donne des droits égaux dans la grande famille humaine. À la presse donc les sourds-muets reconnaissants!* » La presse s'intéresse aux banquets et représente effectivement un instrument politique puissant. Des comptes rendus du premier banquet tenu le 30 novembre 1834, par exemple, ont été publiés dans les journaux comme *Le Temps*, *La Chronique de Paris*, *Le Courrier français*, *Le National*, *Le Journal des débats*, *La Quotidienne*, *La Gazette de France*, *La Tribune*, *Le Moniteur universel*, *Le Corsaire*, *Le Cabinet de lecture*, *Le Journal de Paris*, *L'Impartial*. En donnant la parole aux muets et en forçant les entendants à prêter l'oreille, Berthier énonce une redistribution des places. Le sourd n'est pas celui qui n'entend pas mais celui qui ne veut pas entendre et le muet a une voix puissante. L'« infirmité » des sourds ne suffit pas à expliquer leur exclusion : celle-ci peut aussi bien toucher n'importe qui, puisqu'elle relève avant tout d'une distribution sociale des places.

Reconfiguration de la scène en termes égalitaires

Les banquets ont instauré le culte de l'abbé de l'Épée mais ils ont matérialisé une autre idée, la seule qui relève véritablement d'une émancipation des sourds : la prise en main collective de leur sort. Tous les éléments sont réunis : un seul corps, une langue commune, un chef spirituel (l'abbé de l'Épée)

BIBLIOGRAPHIE

Maryse Bezagu-Deluy, *L'Abbé de l'Épée, instituteur gratuit des sourds et muets 1712-1789*, Paris, Seghers, 1990.

François Buton, *L'Administration des faveurs. L'État, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

Florence Encrevé, *Les Sourds dans la société française au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis Éditions, 2013.

Alexis Karacostas et Lysiane Couturier (dir.), *Le Pouvoir des Signes*, Paris, INJS, 1989.

Bernard Mottez, *Les Sourds existent-ils ? Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Jean-René Presneau, *Signes et institution des sourds. XVIII^e-XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1998.

et un président (Ferdinand Berthier) qui les représente. Les banquets concrétisent le moment où la langue des signes permet aux sourds d'occuper dans la vie de la cité une autre place que celle de sujets d'instruction, place que l'abbé de l'Épée avait tant contribué à leur donner. Ils sont une étape politique capitale de la constitution du mouvement. La revendication du droit à la langue des signes dans toute son ampleur permet aux sourds de prendre la parole dans l'espace public et d'intervenir dans le champ politique. Acte d'émancipation par excellence, cette prise de parole sape le régime de l'inégalité. Les sourds, jusque-là déclarés incapables, montrent leurs capacités. La « nation sourde » rassemble ses membres autour d'un héritage menacé qui les lie et constitue leur identité. Mais, dans le même mouvement, elle produit une désidentification, au sens d'une reconfiguration de la place à laquelle le sourd était jusqu'alors « naturellement » lié, celle d'un être immature, incapable, triste et isolé. Des êtres spoliés de leur parole la prennent, reconfigurant la scène sur un mode égalitaire. C'est ce que manifestent très clairement les discours prononcés par les sourds. Ils développent trois idées : l'exercice de l'intelligence conduit à l'émancipation intellectuelle, l'action du groupe de pairs permet de contrer l'isolement social et intellectuel, et cette action doit permettre aux sourds d'accéder à une nouvelle place sociale. L'enjeu fondamental de ces banquets est donc l'affirmation de l'égalité – il y a égalité entre sourds et entendants parce que tous peuvent être reconnus dans leur singularité d'êtres parlants et intelligents. Pour produire cette reconnaissance, les sourds ont renversé les rapports entre êtres « parlants » : celui qui doit être traduit, invité, accepté parmi les amis des sourds-muets, c'est l'entendant. Mais l'enjeu des banquets est aussi la revendication d'une égalité de condition, toujours à conquérir. Si le principe d'égalité ne demande pas de preuves, les conditions sociales de son application sont loin d'être réunies. La force de la « nation sourde » est d'avoir rendu visible ce qui n'était auparavant même pas pensable : les infirmes accueillis pour être rendus à la société des hommes par la Révolution française sont des êtres parlants et intelligents comme n'importe qui. La « nation sourde » change les positions des sujets sourds au sein de la « grande nation » : de sujets éducatifs, les sourds deviennent des sujets politiques. Mais elle n'assure pas pour autant leur place dans l'organisation sociale. L'éviction progressive de la langue des signes de l'enseignement des sourds a aussi entraîné la perte de leur statut professionnel.

Dans les banquets, la « nation sourde » s'incarne, prend corps, à travers le corps physique de ses concitoyens. Dans cette nation, il y a des sourds, des entendants, des amis des sourds. Mais la surdité n'est

pas une condition d'appartenance, ce qui définit la « nation sourde », c'est le partage d'un mode de voir, de dire, de penser. La nation sourde n'a de sens que dans le rapport au corps politique constitué par des individualités sourdes et entendants.

NOTES

1. *Banquets des sourds-muets, réunis pour fêter les anniversaires de la naissance de l'abbé de l'Épée*, relation publiée par la Société centrale des sourds-muets de Paris, Paris, Jacques Ledoyen Librairie, 1842, p. 8.
2. *Banquets des sourds-muets, op.cit.*, tome I, p. 5.
3. Pierre Desloges, *Observations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets, publié en 1779 par M. l'Abbé Deschamps, chapelain de l'église d'Orléans*, Orléans, Association Étienne de Fay, 1991, p. 20.
4. Toast de Ferdinand Berthier à la presse, 2^e banquet, 6 décembre 1835.